NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300049 - Dunes et côtes de Trévignon

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300049

1.3 Appellation du site

Dunes et côtes de Trévignon

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

15/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 24/07/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035607018

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,88667°

Latitude : 47,80639°

2.2 Superficie totale

9860 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29039	CONCARNEAU
29057	FORET-FOUESNANT
29153	NEVEZ
29293	TREGUNC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		3059 *(31,02 %)*		G	A	C	A	A
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		175,7 *(1,78 %)*		G	C	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	3,39 *(0,03 %)*		G	D			
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		1437,6 *(14,58 %)*		G	B	C	B	B
1170 *Récifs*		2983,9 *(30,26 %)*		G	B	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,71 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		4,12 *(0,04 %)*		G	C	C	B	B
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		6,69 *(0,07 %)*		G	C	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,56 *(0,01 %)*		G	C	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		2,9 *(0,03 %)*		G	C	C	B	B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		0,18 *(0 %)*		G	C	C	C	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		5,49 *(0,06 %)*		G	D			
2120		3,98		G	D			

Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)		*(0,04 %)*						
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	12,49 *(0,13 %)*		G	C	C	C	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		0,49 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		8,2 *(0,08 %)*		G	D			
4030 *Landes sèches européennes*		0,95 *(0,01 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,02 *(0 %)*		G	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,1 *(0 %)*		P	D			
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0,04 *(0 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	6	6	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	P	DD	D			
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	DD	D			

M	1355	*Lutra lutra*	c			i	V	M	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	R	G	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
P		*Asphodelus arrondeaui*			i	P						X
P		*Atriplex littoralis*			i	P						X
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Euphrasia tetraquetra*			i	P						X
P		*Galium debile*			i	P						X
P		*Linaria arenaria*			i	P			X	X		
P		*Polygonum maritimum*			i	P						X

P		*Zostera marina*			i	P					X	
P		*Dactylis glomerata subsp. oceanica*			i	P						X
P		*Galium mollugo subsp. neglectum*			i	P						X
P		*Trifolium repens subsp. occidentale*			i	P						X
P		*Lithothamnion coralloides*										X
R		*Anguis fragilis*			i	P			X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	79 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	5 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Cordon dunaire constitué de sables quartzeux grossiers, adossé à une côte granitique et barrant plusieurs talwegs, déterminant l'existence de plusieurs zones humides de taille et de peuplement très diversifiés (les "loc'h") dont certaines communiquent épisodiquement avec le milieu marin. Au large, roches infra-littorales granitiques, en mode semi-exposé, et importants bancs de maerl.

Vulnérabilité
: Le maintien de la qualité et de la diversité des habitats aquatiques ou amphibies est directement tributaire de la gestion des niveaux d'eau (variation périodique souhaitable). Un contrôle insuffisant de la fréquentation des dunes, voire des replats rocheux (pointe de Trévignon) est également susceptible de provoquer une dégradation des habitats et/ou des espèces remarquables qu'ils abritent.

Dans le secteur marin très marqué par les apports terrigènes, une dynamique côtière d'interface avec les lochs et les étangs et une dérive littorale importante, les bancs de Maërl sont très dépendants de la turbidité induite naturellement ou par les activités anthropiques pouvant générer des matières en suspension tels que le clapage des boues de désenvasement des ports ou l'extraction de matériaux marins. L'état de conservation du banc de Maërl au sein du site est jugé favorable même si au Sud de Concarneau, celui-ci peut être considéré dans un état de conservation moyen.

A noter également la présence non négligeable de la praire et de la palourde rose qui constituent des ressources exploitables dans les bancs de maërl, sous condition de gestion durable.

4.2 Qualité et importance

Un ensemble complexe de zones humides arrière dunaires à niveaux de submersion variables dans l'espace et le temps, et de zones de transition entre milieux dunaires, sub-halophiles et boisés confèrent à ce site une grande originalité.

Les principaux habitats d'intérêt communautaire sont les étangs oligotrophes à végétation annuelle rase amphibie (zones d'atterrissement), les étangs dystrophes acides, à substrat para-tourbeux (localisation arrière dunaire rare - Loc'h Lourgar), les groupements d'annuelles des laissés de mer et d'arbustives des anciens rivages de galets (présence de plantes remarquables), et les dunes. Deux sous-types prioritaires de dunes fixée sont présents (groupements du Galio-Koelerion albescentis et du Thero-Airion). A noter sur les dunes une population exceptionnelle de Chou marin (protégé au niveau national).
Les fonds rocheux à l'Ouest du cordon dunaire abritent jusqu'à environ 15 m une faune marine d'un grand intérêt biologique.
La partie maritime du site est un élément d'un vaste ensemble sédimentaire phycogène (Maërl) situé entre la baie de Concarneau (au Nord) et l'embouchure de l'Aven (au sud).

L'extension marine de 2008 a pour effet majeur d'englober l'ensemble du banc de maërl dans le site Natura 2000 et de prendre en compte la partie côtière intertidale et subtidale propre à l'habitat " Récifs " ainsi que les zones de sables et d'estran et de vasières.
En outre, le maerl héberge à Trévignon deux espèces rares à l'échelle de la Bretagne: les bivalves Limatula subauriculata et Tellina donacina.
Enfin, l'anse de Pors Breign est le seul secteur abrité dans une zone à fort hydrodynamisme. Elle abrite une mosaïque d'habitats élémentaires correspondant au 1110 dont : sable grossier, herbier à Zostères, graviers, banc de maërl. Cette diversité de faciès, dont deux de valeur écologique remarquable, à une aussi petite échelle est un patrimoine à prendre en compte.

Concernant l'habitat " Récifs ", il concerne des entités rocheuses, d'origine granitique, essentiellement représentatives de la roche supralittorale , de la roche médiolittorale en mode exposé et de la roche infralittorale en mode exposé avec des points de suivis du REseau BENThique pour le site de Linuen (subtidal rocheux-faune/flore : Derrien-Courtel S., 2006) et pour la zone de Trégunc (intertidal rocheux-flore : Ar Gall & Le Duff, 2005). Le site de Linuen présente une richesse spécifique intéressante mais qui n'est pas très élevée en comparaison avec d'autres sites, cette diversité spécifique diminuant de manière importante avec la profondeur et l'importante perte de diversité floristique : la transparence des eaux et sa qualité expliquent pour partie cette situation. Les faciès à faune suspensivore ou filtreuse sont plus nombreux sur les parois des blocs rocheux qui modèlent ce paysage sous-marin. Sur la partie Est du site, la topographie est variée mais la profondeur reste relativement faible permettant ainsi le développement de Laminaires. La richesse spécifique associée est intéressante, marquée notamment par la présence de rhodophycées et d'algues de taille moyenne.

Par ailleurs, des espèces de mammifères marins peuvent être observées dans ce secteur à l'instar du grand Dauphin et du Marsouin commun.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I

L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.01.02	Assèchements des zones littorales, des estuaires ou des zones humides		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	K01.01	Erosion		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

BÉCHENNEC F. et al, 1997. Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille n° 382 Concarneau, B.R.G.M., notice 129 p.

CALLIGEE, 2003. Etude de zonage d'assainissement : analyse de la situation existante (tome 1). Commune de Trégunc.

CDT 29, 2004. La fréquentation touristique, bilan 2003. Comité Départemental du Tourisme du Finistère, Quimper, 29 p.

CERESA, 2001. Plan de gestion du site des "Dunes et étangs de Trévignon". Volume n°1 : bilan patrimonial. 146 p.

CERESA, 2001. Plan de gestion du site des "Dunes et étangs de Trévignon". Volume n°2 : Plan opérationnel. 59 p.

CERESA, 2002. Etude des habitats et des espèces de la Directive Européenne n° 92/43/CEE, site d'intérêt communautaire n °49 "Dunes et étangs de Trévignon". 111 p.

CERUR, 2003. Programme Local de l'Habitat : diagnostic. Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille. Rennes. 75 p.

Chambre d'Agriculture 29, 1990. Contraintes et potentialités de la zone agricole située entre les étangs de Trévignon. 23 p.

DDE 29, 2004. Révision du Plan Local d'Urbanisme, Commune de Trégunc : porter à connaissance de l'Etat. 32 p.

DDAM, 2004. Monographie des pêches maritimes et des cultures marines du Finistère. Direction départementale des affaires maritimes du Finistère, 61 p.

DERRIEN-COURTEL S. et PECARD M., 2005. Richesse spécifique et biocénotique du site des Soldats : résumé. MNHN - Station de Biologie Marine de Concarneau.

GOURIE, 2002. Contribution à l'évaluation patrimoniale des zones humides littorales du Finistère. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest. 223 p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

LE MEUR S., 1994. Contribution à l'élaboration d'un plan de gestion du site : les dunes et étangs de Trévignon. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 193 p.

METEO FRANCE, 1995. Le climat de l'Ouest : un climat océanique tout en nuance. 4 p.

MICROMER, 2001. Etude hydraulique, site de Trégunc. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 17 p.

MOUNIER J. et al, non-daté. Carte climatique détaillée de la France : feuille Brest, C.N.R.S.

PASKOFF R, 1998. Les littoraux. Impact des aménagements sur leur évolution. Editions Armand Colin, Paris, 264 p.

PÉRON R., 1986. Les dunes et étangs de Trévignon. Penn ar Bed n° 121, pp 63 à 70.

PLUSQUELLEC A., 1984. Contribution à l'étude de la pollution bactérienne des eaux littorales : cas particulier de la Baie de Concarneau - La Forêt. Rapport de thèse, Université de Bretagne Occidentale, Brest, pp 36-37.

PREVOT J., 2001. Morphodynamique du littoral entre la Pointe de la Jument et l'embouchure de l'Aven. Mémoire de Maîtrise, Université Paris XII, Département de géographie.

RAPILIARD M., 2000. Inventaire photographique. DIREN.

ROYNARD Y., 1983. Schéma de protection contre la mer du littoral finistérien : commune de Trégunc, site de Trévignon. Direction Départementale de l'Equipement du Finistère, Université de Bretagne Occidentale, 75 p.

TANGUY J., 1995. Etude de mesures et pratiques environnementales sur le site de Trégunc. C.S.P.A. Carquefou, rapport de stage BTSA, 41 p.

Site internet DDE 29 (www.mer.equipement.gouv.fr) : note sur la mer côtière et la zone littorale.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	KEROUINY	*	3%
32	TREVIGNON	*	6%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Commune de Trégunc

Adresse : Mairie de Trégunc BP 10 29910 Trégunc

Courriel : Natura2000.trevignon@tregunc.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Commune de Trégunc, voir DOCOB DIREN.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Zone comprise dans la TMA de Lann-Bihoué ;
Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon ;
Zone de posé d'hélicoptères ;
Zone de largage chaînes SAR et artifices.

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
Zone d'exercices d'instruction de type commando, manoeuvres,exercices amphibies interarmées de niveau national ;
Zones de tirs ;
Zones d'exercices amphibies.

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de chasse aux mines ;
Emissions sonar

Action de l'état en mer :
Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le classement concerne le sémaphore de Beg Meil. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.